

Appel à contributions des 10èmes rencontres nationales du management de la mobilité

« Le management de la mobilité à toutes les échelles ! »



Avec le soutien du



APPEL A CONTRIBUTION 2026

Les 10èmes Rencontres Nationales du Management de la Mobilité (RNMM) auront lieu les **17, 18 et 19 novembre 2026 à Brest.**

Cette année, elles sont coorganisées par le Cerema, le CNFPT, la DGITM, l'ADEME et Brest Métropole. Elles ont également le soutien du GART.

Accueillies à Brest Métropole, cette nouvelle édition mettra à l'honneur tous les territoires, ruraux, périurbains, urbains et métropolitains. Ainsi, intitulées **« le management de la mobilité, à toutes les échelles ! »**, ces 10èmes rencontres vont explorer les actions concrètes, les solutions et études mises en place par différentes organisations institutionnelles (notamment les communautés de communes depuis la prise de compétences mobilité introduite par la LOM en 2019, les régions, les syndicats mixtes régionaux...) pour favoriser le changement de comportement mobilité des usagers. Mais ce sont aussi les enjeux de coordination des acteurs qui seront abordés : qui participe à la mise en place des actions du management de la mobilité ? Sur quels relais s'appuyer ? Comment se structurent les chaînes d'acteurs ?

Enfin, les 10èmes rencontres ouvriront les réflexions sur l'accompagnement de tous les publics et de toutes les mobilités en mettant en avant les bonnes pratiques pour encourager et accompagner les changements de comportements des séniors, des touristes, des festivaliers, etc.

MM de quoi parle-t-on ?

Le management de la mobilité (MM) regroupe l'ensemble des actions cherchant spécifiquement à provoquer le changement de comportement de mobilité, dans un sens plus écologique et inclusif. A cet effet et par opposition aux politiques visant à élargir l'offre des services, le MM est centré sur la maîtrise de la demande de mobilité en favorisant et en encourageant l'usage de modes de déplacements alternatifs à la pratique de la « voiture solo ». Le MM intervient pour renforcer et améliorer les services de mobilité existants plutôt que de développer continuellement de nouvelles infrastructures.

Le MM cherche alors à caractériser le ou les besoins réels de se déplacer, des choix résidentiels et de la stratégie d'organisation du territoire, de l'importance de la temporalité et des modes de vie. Pour atteindre son objectif, le MM s'appuie sur une panoplie de mesures, qui touchent à la fois l'information, la sensibilisation, l'accompagnement au changement de comportement, la promotion et la communication, le développement de nouveaux outils, l'organisation des services, l'optimisation temporelle des usages, la coordination des différents partenaires, mais aussi la régulation ou la tarification.

1. Le contexte

Les 10èmes rencontres sont l'occasion de donner la parole aux collectivités qui œuvrent, coordonnent, construisent les solutions de mobilité sur leur territoire et structurent des actions d'accompagnement au changement de comportement des mobilités. Elles font également la place aux chercheurs et universitaires pour éclairer certaines problématiques avec des apports nouveaux. Les entreprises seront une source d'inspiration sur des méthodes innovantes qui ont fait leurs preuves sur les territoires.

Un groupe de travail, réunissant des collectivités de tailles variées et d'avancements différents, a été monté pour aider à prioriser les besoins et les attentes pour favoriser le MM. Des parcours thématiques ont donc été construits afin d'apporter des éléments généraux de connaissance mais également ouvrir sur des axes spécifiques de transversalités entre acteurs et savoirs-faires.

Dans un contexte de renouvellement d'élus locaux pour bon nombre de territoires, de professionnalisation des métiers de conseils en mobilité mais aussi d'allègement réglementaire sur certains sujets, les collectivités ont aujourd'hui plus que besoin d'élargir leurs palettes d'outils et de partenariats afin de trouver une certaine efficacité dans leurs travaux.

Pour ces 10^{ème} rencontres, l'enjeu est de doter tous les territoires urbains, périurbains comme ruraux d'actions, d'outils, de méthodes qui ont fait leur preuve, en nourrissant les débats d'exemples innovants, inspirants et éprouvés, pour viser un accompagnement plus rapide et efficace de la transition juste vers des mobilités plus durables.

2. Les participants des RNMM

Cet évènement s'adresse aux collectivités locales, services de l'État, associations, fédérations, bureaux d'études, experts, chercheurs, universitaires, industriels, entreprises et start-up intervenant sur le champ des mobilités et du management de la mobilité.

L'appel à contribution est destiné à l'ensemble des publics précités.

3. Les 3 nouveautés 2026

Un temps dédié à la communauté d'acteurs, le 17 novembre 2026

Le **mardi 17 novembre après-midi** sera réservé aux **collectivités membres** de la communauté des Référents Management de la Mobilité de la plateforme « Expertises & Territoires », gérée par le CEREMA et coanimée avec le CNFPT.

Ce temps privilégié permettra aux collectivités membres d'échanger sur les métiers du management de la mobilité, de favoriser l'interconnaissance professionnelle et de montrer en compétence. Si vous n'êtes pas encore membre, inscrivez-vous à la communauté !¹

¹ La communauté des référents management de la mobilité est ouverte aux collectivités pour des échanges entre pairs, de l'entraide sur les sujets MM et la participation à des groupes de travail et de connaissances. La demande d'adhésion se fait directement sur la plateforme <https://www.expertises-territoires.fr>, communauté Référents Management de la Mobilité.

Des nouveaux formats d'interventions

Les 10^{ème} RNMM proposeront des formats de présentations variés et plus collaboratifs. Il est prévu deux types de formats :

- Des **présentations techniques et scientifiques** d'une durée de 10 à 20 min. Ces présentations seront faites lors de tables rondes, séances plénières et/ou ateliers d'approfondissement.
- Des **ateliers collaboratifs** d'une durée d'1h30 environ. Il est recherché ici des ateliers de productions collectives (outils, méthodes, réflexions à tester, à co construire...)

Ces différents formats de présentation incitent les participants à être acteurs de l'évènement, engagés dans l'apprentissage et vers le passage à l'action dans les territoires. Ils offriront également des moments dédiés aux échanges libres entre professionnels.

Dans cet appel à contributions, l'équipe organisatrice incite fortement les candidats à structurer leurs propositions autour de formats collaboratifs.

Les RNMM dans les Outre-Mer

Les 10^{èmes} RNMM mettent également à l'honneur les territoires ultramarins en valorisant les bonnes pratiques, les recherches et études engagées pour mettre en œuvre une politique de management de la mobilité sur ces territoires.

Un format spécifique, webinaire de 2 heures, est ouvert à tous les participants, pour décliner les RNMM aux enjeux des territoires ultra-marins et leur permettre de participer à l'évènement malgré la distance. Il favorisera ainsi les échanges et les bonnes pratiques entre territoires d'outre-mer et la métropole.

Le webinaire aura lieu le **jeudi 5 novembre 2026 de 13h à 15h** (heure métropolitaine).

Ainsi l'appel à contributions est ouvert à **tous les acteurs** (EPCI, chercheurs, entreprises, associations...) qui œuvrent aujourd'hui sur les territoires d'outre-mer et souhaitent échanger sur des retours d'expériences et de problématiques spécifiques.

Ces contributeurs sont donc invités à déposer leur(s) proposition(s) sur un ou plusieurs des 4 parcours thématiques dans le formulaire en ligne. Ils devront alors, à la question Q8, cocher la case « webinaire jeudi 5 novembre ». Les contributions peuvent proposer des temps plus collaboratifs et d'échanges grâce aux outils numériques.

4. Les 4 parcours thématiques

Le présent appel à contributions permettra de construire le programme des rencontres autour de **4 parcours thématiques**.

Le choix des 4 parcours thématiques, proposés cette année, reflètent les besoins des acteurs de la mobilité, tels qu'évoqués par le groupe de travail des collectivités de la communauté des référents. Les Rencontres Nationales du Management de la Mobilité 2026 auront pour ambition principale de présenter et échanger sur les innovations et outils les plus efficaces pour agir sur la demande de mobilité et proposer des solutions d'adaptation et d'atténuation au changement climatique.

Le présent appel à contribution s'articule autour de :

- **La mobilité employeur, vers un système gagnant – gagnant**
- **Mieux prendre en compte toutes les mobilités et tous les publics**
- **Management de la mobilité et aménagement des territoires et des espaces publics**
- **Leviers et bons outils pour activer le changement de comportement**

Chaque parcours proposera des présentations techniques et scientifiques (en plénière ou en atelier d'approfondissement) et des ateliers collaboratifs. Les propositions déposées devront choisir (dans le formulaire) un parcours thématique / un sous axe et le format d'intervention souhaité.

Une attention particulière sera portée aux propositions faites pour animer un atelier collaboratif. Si la proposition est retenue, et selon la nature des autres interventions, les organisateurs pourront contacter le candidat pour ajuster la proposition au format le plus adapté.

5. Devenez intervenant

Le présent appel à contributions a pour ambition les regards croisés et vise à permettre à **des collectivités, chercheurs, universitaires, associations, fédérations, entreprises, start-ups spécialisées dans les mobilités et le MM** de proposer une ou plusieurs contributions selon les 4 parcours thématiques précités.

Si vous êtes une structure privée, la contribution devra présenter une application sur un territoire, l'enjeu étant de favoriser l'émulsion entre territoires.

Être intervenant, c'est :

- faire partie d'un groupe de professionnels qui a expérimenté des outils et méthodes ayant un impact sur la demande de déplacements des citoyens et le changement de comportement de mobilité ;
- avoir un œil critique, analytique sur les conditions de réussite et de duplicabilité des actions
- partager son expérience pour aider l'ensemble des acteurs présents ;
- valoriser ses actions et encourager les synergies entre acteurs professionnels et partenaires qualifiés pendant ces 2 journées.

Parcours « La mobilité employeur, vers un système gagnant – gagnant »

Un tiers des déplacements sont liés aux trajets domicile – travail. Ces trajets sont complexes car souvent inscrits dans une boucle de déplacements pour répondre à la multi-activité des personnes : dépose des enfants à l'école le matin, pratique d'une activité sportive sur le chemin retour, d'achat ou de collectes de colis...

De plus, ces déplacements, à travers le temps, se sont parfois modifiés notamment par l'expansion récente du télétravail, qui introduit des pratiques de déplacements différentes pour les employés qui en bénéficient.

La LOM propose que les discussions liées à la mobilité des salariés et/ou des déplacements professionnels soient désormais traitées dans le cadre des NAO (négociations annuelles obligatoires), la réalisation de plan de mobilité employeur (PDME) n'étant plus une obligation en tant que telle. Ces plans de mobilité volontaires deviennent un élément de la politique RSE d'une entreprise. La LOM a également fait des représentants des employeurs du territoire des membres de droit du comité des partenaires, qui a pour vocation de faire remonter les besoins des usagers et de donner un avis sur les services de mobilité existants et en projet.

Comment, aujourd'hui, accompagner et suivre les démarches de mobilité employeur sur les territoires urbains comme ruraux ? Comment comprendre et répondre simultanément aux intérêts des structures privées comme des institutions publiques pour créer une politique de mobilité employeur ambitieuse sur un territoire, contribuer au bien-être des salariés tout en promouvant des mobilités plus durables, en préservant une structuration de l'espace et de l'aménagement territorial optimale ?

Les propositions d'interventions pourront porter sur :

- 1.1 Favoriser le **dialogue public / privé, comprendre les contraintes territoriales** et **convaincre** les établissements de se lancer dans une démarche de mobilité employeur (méthodes / outils d'organisation, technologiques...). Quels dispositifs (conventionnement...) pour sceller les échanges et les actions ?
- 1.2 Les **services / outils** à proposer par les collectivités de petite/ moyenne taille pour aider les entreprises à encourager leurs salariés à venir autrement. Quels sont les outils développés par les entreprises elles-mêmes ?
- 1.3 Les **facteurs de réussite** pour développer une politique de mobilité employeur maîtrisée sur un territoire et les leviers spécifiques associés.
- 1.4 Les actions de la mobilité employeur favorisant **l'adaptation aux changements climatiques** (organisationnels, structurels...)
- 1.5 **L'analyse et l'évaluation de la mobilité employeur** sur un territoire (circuit de connaissance des données, outils et bilans...)
- 1.6 **Autres**

Parcours « Mieux prendre en compte toutes les mobilités et tous les publics »

Les collectivités ont structuré le management de la mobilité autour de l'accompagnement des publics salariés, scolaires ou en recherche d'emploi. Mais qu'en est-il des autres publics ? Quelles sont les actions mises en place pour répondre à la mobilité touristique, la mobilité liée à des festivals, la mobilité des seniors...

Existe-t-il des lieux centraux de conseils en mobilité avec des outils intégrés, des programmes d'accompagnement spécifiques ou généraux ?

Ces « nouveaux publics » cibles du management de la mobilité requièrent-ils de nouvelles compétences à acquérir et à anticiper aujourd'hui par les collectivités et quelles sont les échelles territoriales où le management de la mobilité peut se développer ?

Les propositions d'interventions pourront porter sur :

2.1 Accompagner, informer et sensibiliser tous les publics :

Quels sont les outils, les méthodes et les actions pour accueillir les festivaliers, les saisonniers, les migrants, les seniors, les jeunes, etc.... ? Quels sont les **freins** spécifiques de ces publics (psychologiques, digitaux, organisationnels...), **les leviers et outils** ainsi que **les recherches scientifiques** associées ? Par exemple :

- Les touristes pour décarboner leurs déplacements en accès au territoire et au sein du territoire visité pendant leur séjour.
- Anticiper les méthodes d'accompagnement pour les seniors et leurs aidants (autonomie...). Comment les collectivités se préparent, quelles sont les personnes relais pour anticiper les besoins croissants de cette population ?

2.2 Les **agences des mobilités** pour toutes les mobilités et tous les publics (exemples, faisabilités, outils...), ou **d'autres lieux de centralisation et d'accompagnement** à la mobilité pour tous les publics (Tiers Lieux, lieux de vie). La formation de nouveaux personnels à la mobilité (acteurs de l'économie, de l'ESS, du tourisme) et trouver des synergies pour stabiliser la complémentarité des informations et des bouquets de services proposés.

2.3 La promotion et l'accompagnement à l'utilisation des **services adaptés à ces publics** tels que les VELI (véhicules intermédiaires), les livraisons de colis, les navettes fluviales, etc... Comment intégrer / informer et promouvoir ces nouveaux services dans un réseau ?

2.4 Construire un **écosystème d'acteurs complet et des relais d'information** pertinents au regard des publics et de leurs spécificités dans l'accompagnement.

2.5 Autres

Parcours « management de la mobilité et aménagement des territoires et des espaces publics »

Les espaces publics en ville ou en milieu rural doivent répondre aux besoins et aux usages des citoyens. Pour cela, l'articulation entre connaissances des publics et de leurs besoins, de leurs contraintes et de leurs freins à la mobilité doit pouvoir guider la planification et la conception d'espaces publics favorisant une mobilité plus durable, tout en contribuant plus largement à l'aménagement de villes, des espaces et des territoires durables.

Face aux dynamiques territoriales et aux enjeux actuels de développement d'offres de mobilité, de « nouveaux » besoins d'usagers apparaissent, ou vont émerger, qu'il faut identifier et anticiper pour adapter les actions.

- A l'heure des services express métropolitains (SERM), quelles formes urbaines autour des points d'arrêts SERM ? quelle mixité de fonctions autour des pôles d'échanges ?
- Apaisement des voiries pour favoriser les modes actifs et développement de Réseaux Express Vélo : comment accompagner tous les usagers et inciter les changements de pratiques ?
- Revitalisation des centres bourgs : quels besoins des habitants, commerçants et usagers des centres bourgs au regard des mobilités ?

De manière générale, la présence d'une infrastructure suffit-elle à provoquer un changement de comportement ? À quelle condition et à quel moment cela se produit-il ? Quelles coopérations entre services et acteurs sont nécessaires ? Enfin, quelle est la contribution des connaissances issues de la recherche actuelle.

Les propositions d'interventions pourront porter sur :

3.1 Etablir un bon diagnostic des usages et des besoins : avec des besoins de mobilités variés et des freins très différents selon les publics, avec les spécificités géographiques en fonction du type de territoire, le diagnostic d'un espace, d'un territoire est déterminant quant aux choix des outils et des actions à venir. On recherche ici des outils et des méthodes de diagnostic innovants qui permettent de croiser les thématiques, intégrer les usagers pour définir une politique d'espace public et d'urbanisme intégré, en urbain comme en milieu rural (science citoyenne...)

3.2 Aménager son territoire selon l'évolution des modes de vie. Depuis la pandémie et l'évolution des modes de vie et de travail, les territoires sont amenés à repenser et réorienter leurs offres de mobilités (espace de coworking, tiers lieux, mobilité inversée, aménagement de hub de mobilités dans les territoires peu denses...). Quels impacts ces changements ont-ils engendrés sur les territoires ? Quel est le rôle du management de la mobilité dans la prise en main des outils de gestion des villes, des entreprises et des territoires. Sur quels écosystèmes d'acteurs s'appuyer ?

3.3 Anticiper les offres de mobilités structurantes . Comment adapter les outils de planification et d'aménagement en lien avec ces nouvelles offres structurantes (SERM, REV...)? De quelle manière sensibiliser et accompagner, dès les prémises d'un projet, les citoyens pour favoriser

l'adoption de nouvelles habitudes de déplacement ? Comment mettre en œuvre des démarches intégrées croisant urbanisme et mobilité ?

3.4 Accompagner les mesures de réduction de la place de la voiture en milieu urbain (plan de circulation, ZTL, ...). Réduire la place de la voiture en milieu urbain vise à améliorer la qualité de vie, et favoriser des modes de déplacement plus durables. Le management de la mobilité, en orchestrant ces politiques de manière intégrée et participative, joue un rôle déterminant dans la réussite de la réduction de la place de la voiture. L'efficacité technique doit s'accompagner d'une désirabilité sociale pour transformer durablement les pratiques de mobilité. Quelle efficacité des politiques en faveur de la réduction de la place de la voiture ? Comment impliquer les usagers et les acteurs locaux dès la conception, pour répondre aux besoins réels et favoriser l'adhésion ? Comment intégrer ces mesures dans une stratégie globale de management de la mobilité, où l'aménagement urbain, les services de transport et les politiques publiques se coordonnent ?

3.5 Autres

Parcours « leviers et bons outils pour activer le changement des pratiques de mobilité »

Les mécanismes de changement de comportement de mobilité prennent du temps et sont parfois complexes. Les études / recherches en mobilité commencent à apporter des pistes opérationnelles sur lesquelles concevoir des actions pour faire basculer les usagers d'un mode à un autre. Toutefois, la plupart des outils sont encore à l'état expérimental et le milieu professionnel a besoin d'avoir une base d'outils à adapter en fonction des attentes et des contextes.

Le milieu de la mobilité a besoin de créer des futurs désirables, de faire du storytelling mobilité, de faire comprendre par des outils ou des méthodes de travail (fresques, serious game, ateliers...), ou parfois inciter, donner des coups de pouce (nudges) pour orienter les choix.

L'univers des outils d'accompagnement infléchissant les comportements de mobilité s'enrichit d'année en année, mais comment fonctionnent-ils et quels sont leurs impacts ? sont-ils de vrais leviers au changement ?

Les propositions d'interventions pourront porter sur :

4.1 Vers de nouveaux outils de sensibilisation : informer et sensibiliser les publics, avec quels outils et quels impacts dans les comportements de mobilité (film / clip, jeux, fresque...). Doit-on repenser les challenges (semaine de la mobilité, venir autrement qu'en voiture...) et quels acteurs intégrer à la démarche ?

4.2 Accompagner les pouvoirs exécutifs aux enjeux de la transition des mobilités. Quels outils et méthodes de sensibilisation et d'accompagnement sont disponibles pour un public d'élus et d'équipes dirigeantes ? Quels impacts organisationnels et de politique publique ?

4.3 Rendre les mobilités désirables. Les territoires et leurs habitants ont besoin d'identifier avec envie les systèmes de mobilité proposés. Comment changer le regard sur la mobilité, comment créer des récits désirables selon les territoires pour passer d'une mobilité contrainte et subie à des comportements désirés et désirables. Existe-t-il des méthodes de création de récits, quelles animations ont été entreprises dans les territoires ?

4.4 Bâtir un plan de communication dans la durée. Les collectivités sont souvent sollicitées ponctuellement pour présenter les offres de transport via des canaux de communication classiques. Jugé généralement insuffisant pour ancrer les alternatives à la voiture, les collectivités ont besoin de bâtir un plan de communication dans la durée afin d'accompagner et de mesurer un véritable changement de pratiques.

4.5 Sensibilisation vs contraintes : quels sont les outils qui permettent d'obliger les usagers à changer de modes, tout en restant acceptables ?

4.6 Autres

Notice pour déposer une contribution

Les propositions doivent :

- Répondre à un des 4 parcours en choisissant un sous-thème associé. Le jury de sélection s'autorise à réorienter la contribution dans le meilleur parcours et sous-thème si jugé utile au regard du sujet et du nombre de contributions reçues par parcours.
- Pour intervenir au webinaire Outre-Mer, vous aurez à cocher ce choix avant de poursuivre le dépôt de votre contribution (question 8).
- Répondre à un ou plusieurs des critères suivants :
 - o Être **innovant** (techniquement, socialement ou organisationnellement) ou avoir démontré une **efficacité de l'action** en justifiant le caractère **duplicable** dans les territoires.
 - o Présenter un retour d'expérience, une action, une démarche, une organisation ou un programme mis en place. La contribution devra présenter une **application territoriale**.
 - o Présenter des résultats de recherche, d'études.
 - o Expliciter **l'évaluation faite** (écueils ou difficultés rencontrés, les solutions mobilisées pour les surmonter, les impacts constatés...) et démontrer le caractère duplicable de la solution.
 - o Les contributions pourront aborder certains **projets inaboutis** ou dont les résultats ne répondent pas aux objectifs, mais dont l'évaluation apporte des enseignements inédits ou pertinents.
- Choisir un format : présentation, atelier collaboratif
- L'intervenant peut déposer plusieurs contributions

Les modalités de dépôt :

- Les propositions sont à déposer en remplissant le formulaire en ligne : [Appel à contributions RNMM 18 & 19 novembre 2026 – Remplir le formulaire](#)
- Toutes les informations inscrites au formulaire sont obligatoires pour l'enregistrement final de la contribution.
- Les contributions se compose :
 - o d'un résumé de 200 mots maximum
 - o d'une présentation plus détaillée de 600 mots maximum. La contribution peut être complétée par des documents via l'envoi d'un email à rnmm2026@cerema.fr.
- La date limite du dépôt est : **le mardi 16 JUIN 2026**

Le comité de sélection se réunira dans les 15 jours suivant la date limite de dépôt. Les réponses définitives sur la sélection seront envoyées par mail à tous les contributeurs au plus tard le 10 juillet.

Les engagements des contributeurs retenus

Une maquette de diaporama (format powerpoint) sera envoyée aux contributeurs Ils s'engagent à la respecter et à faire parvenir leur présentation définitive aux organisateurs au moins **15 jours** avant les RNMM

Les contributeurs sélectionnés acceptent que les supports et matériaux diffusés lors des Rencontres Nationales du Management de la Mobilité 2026 puissent être publiés et téléchargeables gratuitement sur tout support électronique, en particulier les sites internet institutionnels, jugés utiles par les organisateurs.